

PROCÈS-VERBAL DE LA 28^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la vingt-huitième (28^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le mercredi 16 septembre 2020, à 12 heures, en vidéoconférence.

Les membres suivants du Comité de retraite sont présents, soit :

Mme Mélanie Alain, vice-présidente
Mme Marie-Pierre Beaumont
M. Nicolas Bouchard Martel
M. Gilles Dion
M. Yvan Pépin, président
Mme Suzanne Thivierge

M. Martin Latulippe, secrétaire

Est également présent à titre de présentateur :

M. Hugo Gagné, Gestionnaire-Placements, Bureau de la retraite

Un total de cent quatorze (114) participants ont assisté à l'assemblée annuelle. En raison de la tenue de l'assemblée par webinaire et du fait que certains participants n'étaient pas formellement identifiés, la répartition entre les participants actifs et les participants non actifs n'est pas disponible.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du Comité de retraite, M. Yvan Pépin, propose l'ouverture de l'assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participants.

Il présente les membres actuels du Comité et rappelle aux participants l'importance d'assister à l'assemblée annuelle pour être au fait de l'administration de leur Régime.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée et il est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la 27^e assemblée annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est adopté à l'unanimité tel que déposé, sous réserve de modifications qui pourraient être transmises par les participants qui étaient présents. Le procès-verbal était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport du président du Comité

Le président résume les faits saillants de l'administration du RREEUL au cours de l'exercice financier 2019, soient :

1. Le Comité s'est réuni à sept reprises au cours de l'année pour le suivi régulier et quelques dossiers particuliers;
2. La performance de la caisse en 2019 est de l'ordre de 15,5 % et elle est de 9,2 % en moyenne au cours des cinq dernières années;
3. La Politique de placement a été révisée afin d'établir de nouveaux portefeuilles de référence propres à chaque volet;
4. La réorganisation administrative menant à la fusion du Bureau de la retraite et du Bureau du Fonds commun de placement ainsi que les changements relatifs à la structure de gouvernance;
5. Le nombre de dossiers individuels traités est similaire à celui de l'exercice précédent (812);
6. Les activités de préparation à la retraite (séminaires et colloques).

Il présente également la nouvelle structure de gouvernance des régimes de retraite de l'Université Laval.

Il est par ailleurs fait mention de l'administration du RREEUL depuis le début de la pandémie. Le président rassure les participants à l'effet que tous les services sont maintenus.

Le président termine son rapport en remerciant les autres membres du Comité pour leur implication de même que l'équipe du Bureau de la retraite.

5. Données financières

5.1 Évaluation actuarielle

M. Martin Latulippe, présente, l'état de la situation financière des deux volets du RREEUL en date du 31 décembre 2019 et il explique les objectifs reliés à une évaluation actuarielle. Il est mentionné que les chiffres 2019 ne sont pas finaux, de légères modifications devant être apportées à certaines hypothèses démographiques.

De l'information sur le coût du service courant et du Fonds de stabilisation est également donnée ainsi que sur les cotisations d'équilibre qui sont versées pour capitaliser le déficit.

5.2 Rendement du Régime

M. Hugo Gagné, Gestionnaire-Placements au Bureau de la retraite, fait état de la performance de la caisse en 2019 et au 30 juin 2020.

De l'information sur l'allocation de l'actif par rapport au portefeuille de référence est également donnée, et ce, pour chacun des volets et il explique les effets des nouvelles répartitions retenues pour chaque volet par le Comité de retraite.

Les principaux changements de gestionnaires au cours de l'année 2019 et depuis le début de l'année sont présentés.

Les effets de la COVID-19 sur les rendements réalisés en 2020 de même que sur les perspectives à moyen terme sont abordés.

5.3 Rapport financier

M. Martin Latulippe présente et commente des extraits du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2019.

6. Données démographiques

Les statistiques démographiques du Régime sont présentées par le secrétaire. Celles-ci sont dorénavant présentées par volet.

7. Amendements au Règlement

Le secrétaire présente les principaux changements contenus dans les amendements n^{os} 24, 25 et 26. Concernant le renouvellement des dispositions de retraite progressive, un amendement devrait être ratifié sous peu par les instances.

8. Politique de financement et gestion des risques financiers

Le secrétaire présente les principaux éléments contenus dans la Politique de financement. La politique de financement est complémentaire au Règlement du Régime et à la Politique de placement. Les objectifs de financement et les mécanismes de gestion des risques financiers sont présentés.

9. Rapport sur la gouvernance

Il est fait état par le président des différents éléments assurant la bonne gouvernance du RREEUL. En plus de réviser annuellement ses règles de régie interne, le Comité de retraite assure un suivi périodique de ses fournisseurs et délégués de service.

Par ailleurs, le président mentionne que les membres du Comité ont tous rempli une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

10. Élection de membres du Comité

Les représentants sont actuellement :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2019-2022
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Julia Lebreux	2017-2020
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2019-2022
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2017-2020

Concernant le poste occupé par Mme Julia Lebreux, il s'agissait d'un remplacement temporaire par le Comité de retraite à la suite de la démission de M. Frédéric Lebel, ce dernier n'étant plus participant actif du RREEUL. Mme Lebreux a indiqué ne pas vouloir poser sa candidature.

Le président demande s'il y a des candidatures pour ce poste.

M. Benoit Jacques propose M. Jean Audy. Ce dernier accepte sa mise en candidature.

Mme Francine Girard propose Mme Carole Carbonneau. Cette dernière accepte sa mise en candidature.

Il y a donc période d'élection. Le président rappelle que les participants actifs ont reçu un code d'accès pour l'application Sli-do pour aller voter. Le résultat des votes est de 76 % des votes pour Mme Carbonneau et 24 % des votes pour M. Audy. Il est mentionné que le résultat des élections sera publié sur le site Web du Régime.

Concernant le poste de Mme Suzanne Thivierge qui vient à échéance cette année, une seule candidature est déposée (Mme Fernande Payeur propose Mme Suzanne Thivierge). Cette dernière accepte sa mise en candidature et est donc élue à l'unanimité.

Le président remercie les membres du Comité pour leur implication et il souligne l'apport des membres sortants.

À la suite de la procédure, les représentants sont :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les participants actifs avec droit de vote	Mélanie Alain	2019-2022
Membre désigné par les participants actifs sans droit de vote	Carole Carbonneau	2020-2023
Membre désigné par les participants non actifs avec droit de vote	Luc Brouillette	2019-2022
Membre désigné par les participants non actifs sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2020-2023

11. Affaires nouvelles

Aucun point additionnel n'est ajouté à l'ordre du jour.

12. Période de questions

Une question est posée sur le rendement crédité sur les cotisations volontaires. Depuis l'automne 2019, c'est le rendement du Volet antérieur qui est crédité, car c'est la Politique de placement qui ressemble le plus à ce qui prévalait avant l'instauration de politiques distinctes par volet. Il est mentionné que le Comité de retraite étudie actuellement d'autres alternatives.

13. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 13 h 30.

Le secrétaire du Comité de retraite,

Martin Latulippe

Le 17 septembre 2020